



Union des Navigants de l'Aviation Civile

CONTINENTAL SQUARE - 3 place de Londres - BP 12797 ROISSY CDG cedex
Tél : 01 48 64 49 29 - Fax : 01 48 64 49 33 - Mail : navigants@unac.asso.fr
www.unac.asso.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACT :

Eric CUNNAC
06 84 15 51 52

Roissy, le 21 juin 2011

GRÈVE DU PERSONNEL DE CABINE CHEZ EASYJET DU 12 AU 13 JUILLET 2011

Le syndicat **UNAC** (Union des Navigants de l'Aviation Civile) des hôtesses et stewards de la compagnie Easyjet appelle tous les personnels de cabine des bases d'ORLY de CDG et de LYON à cesser le travail pour une durée de 48 heures **les mardi 12 et mercredi 13 juillet 2011**.

Ce conflit social, le premier en France concernant la compagnie Easyjet, a pour objet le refus de la compagnie d'accorder des augmentations de salaires à la hauteur de l'importante productivité physique des personnels de cabine, le refus de négocier un accord d'intéressement et le non respect des droits sociaux prévus par le code du travail (formation professionnelle, DIF et CIF). Nous réclamons également de meilleures garanties sociales pour les personnels de cabine lorsqu'ils sont en maladie ou en accident du travail.

Easyjet veut devenir une grande compagnie, elle ne pourra y arriver sans son personnel. Les progrès sociaux doivent accompagner les résultats financiers de la compagnie, les personnels de cabine veulent la part qui leur revient dans les bénéfices que fait Easyjet grâce à leurs efforts.

Easyjet emploie environ 500 personnels de cabine en France, sur les aéroports de PARIS (Orly et CDG) et de Lyon St Exupéry.

